

Avis de constitution

SOCIETE « AGROSAGE » en abrégé « A-S »

Siège Abidjan cocody riviera 3 triangle non loin de la clinique saint viateur, immeuble construit sur lot 253, ilot 21, au rez-de-chaussée, Porte 3, BPM 721 CIDEX 03, Lot 253, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 13/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGROSAGE » en abrégé « A-S »

Objet : CABINET D'APPUI EN AGRONOMIE, FORMATION, CERTIFICATION, AUDITS INTERNE, CONSEILS EN DEVELOPPEMENT DE CAPACITE, SUIVI, VENTE DE LOGICIELS, CONSEILS, DIVERS;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan cocody riviera 3 triangle non loin de la clinique saint viateur, immeuble construit sur lot 253,

ilot 21, au rez-de-chaussée, Porte 3, BPM 721 CIDEX 03,
Lot 253, Ilot 21

Dirigeant(s) M KOUADIO KOUAKOU SALOMON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13200 du 18/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78184/GTCA/RC/2024 du 18/12/2024

